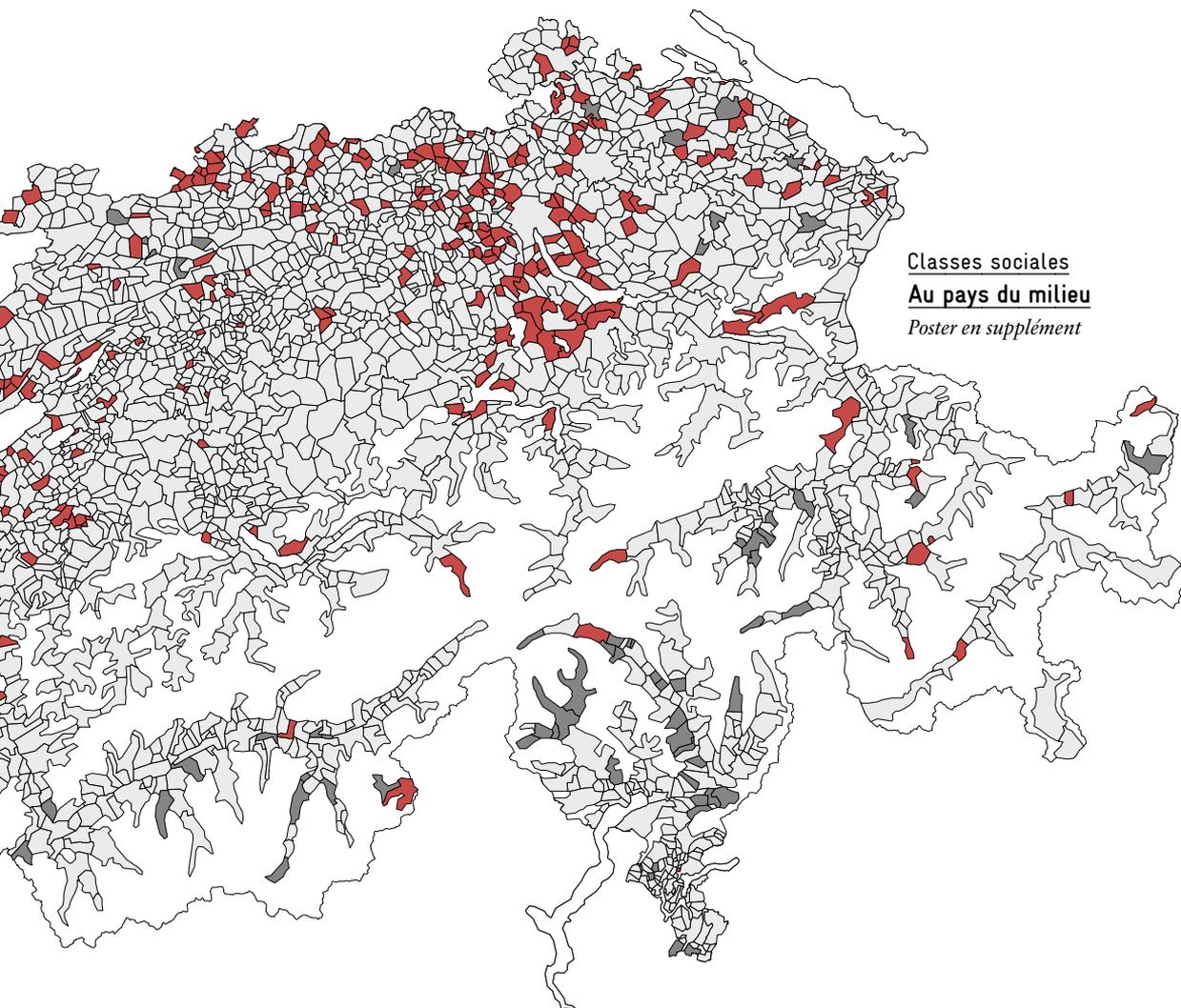


avenir actuel

03/2012

- 2 _ Éditorial
- 3 _ Marché immobilier
- 6 _ Service public
- 7 _ Chiffres
- 8 _ Prévoyance vieillesse
- 10 _ Immigration
- 12 _ Politique monétaire
- 13 _ Pardon?
- 14 _ Communes
- 15 _ École publique
- 16 _ Économie de marché
- 18 _ «Abendliches Gespräch»
- 19 _ Lecture
- 20 _ Publications



Classes sociales
Au pays du milieu
Poster en supplément



Gerhard Schwarz
Directeur Avenir Suisse

Dans les débats actuels sur le tournant énergétique et sur les OGM dans l'agriculture émerge une idéologie nouvelle: l'écologisme. Ses partisans se penchent sur des questions qui demandent un débat sérieux, tout en refusant tout dialogue. Les raisons en sont au moins triples.

Premièrement, les mouvements écologistes font appel à des données scientifiques. Remettre en question des données scientifiques est encore plus difficile que questionner la religion, d'autant plus que le nom d'experts en vue est invoqué pour immuniser le savoir scientifique contre toute possibilité de doute. C'est ce qui semble se passer dans le débat sur le changement climatique: le soi-disant consensus, du moins en dehors du cercle relativement restreint des climatologues, n'est pas contesté.

Deuxièmement, les écologistes invoquent l'argument des générations futures. En fin de compte, quand des avocats doivent défendre des clients que personne ne voit – en l'occurrence, même pas les avocats en question – ils défendent toujours leurs propres intérêts, ceci sous la protection de l'intérêt, plus noble, des tiers.

Troisièmement, le changement climatique est une question de première importance qui peut changer nos conditions de vie de façon dramatique. Souvent on entend que, à défaut de contre-mesures, l'humanité tout entière se retrouverait à l'âge de pierre (à noter que pendant cette époque, les températures étaient bien plus fraîches) ou qu'il en irait de la vie de centaines de milliers de personnes. Gare à celui qui soutient la position opposée, car on l'accusera vite de cynisme.

Dans la politique énergétique et climatique, rares sont les personnes qui osent s'opposer aux idées dominantes. Un changement climatique, causé par l'homme ou pas, peut certes engendrer des coûts élevés. Mais maintenir le statu quo n'est pas un principe sacro-saint et, face au changement, il y a toujours deux stratégies: l'acceptation ou le déni. Ce qui est propre à tout être humain, c'est qu'il peut s'adapter à tout. Au fond, l'expérience démontre que l'homme peut vivre dans le Sahara aussi bien qu'en Sibérie.

Genève: un exemple à ne pas suivre

La pénurie du logement reste une des préoccupations principales des Suisses. Faut-il alors réduire l'attrait de nos villes pour pouvoir résoudre le problème du logement, comme le proposent certains? L'étude du cas emblématique genevois montre que non.

Marco Salvi

Ce n'est pas un hasard si le marché foncier genevois est le plus réglementé et celui où on construit le moins.

À Genève, une loi définit la pénurie de logements. Selon cette définition le canton de Genève serait en pénurie permanente... depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Au 1^{er} juin 2012, seul un logement sur 300 était vacant. Depuis la moitié des années 2000, l'agglomération genevoise a connu

une croissance économique supérieure à celle des autres régions métropolitaines suisse. À court terme il est inévitable qu'une augmentation de la demande de logements provoque une augmentation des prix des immeubles et un certain

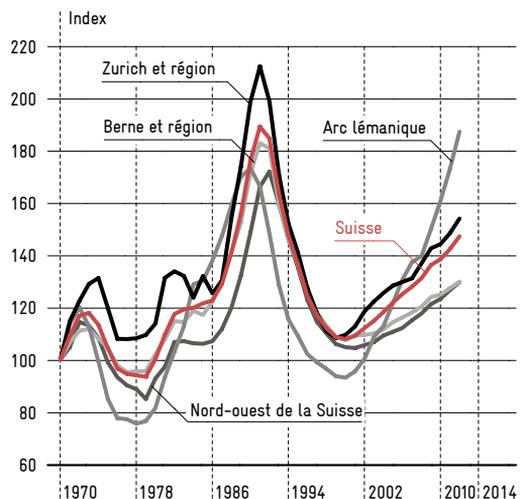
renchérissement des loyers. C'est le revers de la médaille de la croissance. Mais à long terme, de fortes hausses initiales des prix au niveau local devraient être accompagnées par une expansion conséquente de l'offre dans ces régions.

Dans de nombreuses régions cette logique de marché s'est mise en mouvement – mais pas à Genève (cf. graphique). Ainsi, les régions où les prix ont davantage augmenté entre 2005 et 2010 sont celles qui ont connu un élargissement de l'offre plus conséquent. À Genève, au contraire, très peu de constructions ont été menées à bien récemment; à peine 1020 entre avril 2011 et mars 2012, soit moins d'un demi-pourcent du parc immobilier. Quelles sont les raisons de la pénurie? Premièrement la disponibilité de terrains à bâtir. Ce n'est pas un hasard si le marché foncier genevois est à la fois le plus réglementé de Suisse et celui où on construit le moins. C'est tout le système genevois de maîtrise du foncier par les pouvoirs publics qui est dysfonctionnel. Organisé autour d'une loi – la loi générale sur les zones de développement –,

il cherche vainement à imposer un «juste prix» des terrains et des loyers. Dans cette zone qui couvre presque 60 % de la zone à bâtir, l'État règle tout: rendements locatifs, prix de vente des appartements, part de logements sociaux, prix du foncier et coûts de construction. Or, force est de constater que depuis l'an 2000 très peu s'est construit sur les aménagements décidés dans ces zones. Sur les 13 000 logements qui auraient dû y être accueillis, à peine 2000 ont été réalisés à ce jour. La construction de villas de luxe en dehors de la zone de développement, donc en dehors de ses contraintes, a, elle, continué. Ainsi, depuis 2000, entre 200 et 400 villas sont construites par an à Genève, soit 20% à 25% de l'ensemble des nouveaux logements. Pendant ce temps, dans >>

Seulement à Genève: hausse des loyers

La comparaison nationale montre: nulle part, les loyers en termes réels n'atteignent le niveau des années 1990. Et seul l'Arc lémanique connaît une forte hausse.



Source: OFS, propres calculs

» l'agglomération zurichoise, la part des villas est passée de 34 % à seulement 11%. Même le long de la «Goldküste», sur la rive droite du lac de Zurich, les villas sont progressivement remplacées par des maisons en bande ou de la PPE – sans grandes oppositions des voisins puisque tous les propriétaires peuvent espérer en profiter. Un équilibre vertueux s'installe: un propriétaire en place ne s'oppose pas au redéveloppement de la parcelle du voisin pour ne pas s'exposer, le moment venu, à des représailles. Là où l'État ne s'en mêle pas trop – à Genève, paradoxalement, dans les zones de villas plus cossues – la construction suit.

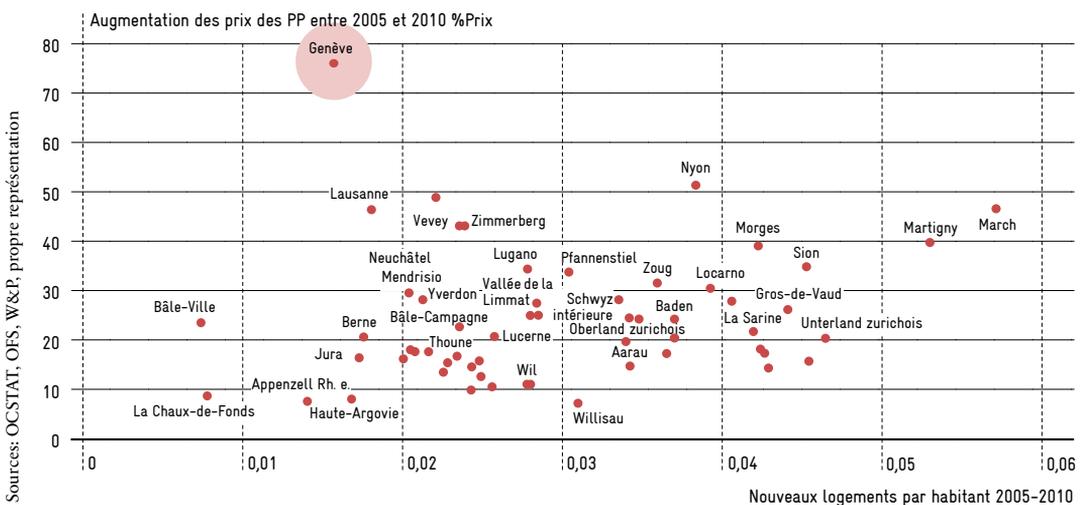
Genève «perfectionne» le droit du bail

Le droit du bail est l'autre principale source de blocages. À bien des égards, Genève a «perfectionné» le droit suisse en colmatant des brèches qui ailleurs font office de soupape aux forces du marché. C'est le cas de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) qui décourage la rénovation des immeubles, provoque la dégradation des surfaces locatives et favorise le bricolage, menant à des

pratiques douteuses. Car loin de résoudre les problèmes auxquels ils étaient supposés répondre, ces dispositifs en ont créé d'autres, souvent inattendus, mais allant tous vers la diminution de l'offre. Toutefois, on aurait tort de n'y voir qu'un exemple supplémentaire de «Genferei», la spécialité politique régionale. Des situations de pénurie semblables, bien que moins graves, se retrouvent dans d'autres villes suisses, dues en partie à une cause commune. Nous l'identifions dans certains mécanismes, incohérents du point de vue économique, de la loi fédérale sur la protection des locataires. Ils avaient déjà été illustrés dans une publication antérieure («Wanderung, Wohnen und Wohlstand», 2011). Il est urgent non pas de l'abolir (les économistes s'accordent sur le fait qu'une réglementation minimale du marché immobilier est nécessaire) mais de la réformer en profondeur car elle va à l'encontre des intérêts de ceux qu'elle prétend défendre. En matière de logement, l'enfer est pavé de bonnes intentions. En effet, le «système genevois» fragilise une partie importante de la population, celle des outsiders, de ceux qui n'ont pas les moyens ou les réseaux sociaux à

Les lois du marché règnent partout, sauf à Genève

Là où la population a grandi grâce à l'immigration, donc surtout dans les régions métropolitaines Zurich et Arc lémanique, cette demande a créé une forte activité de construction. Sauf à Genève: les lois du canton et de la ville rebutent les investisseurs immobiliers.



activer. Les inégalités se creusent, mais souvent pas là où on les attend. Parce que le droit du bail isole les anciens locataires de toute fluctuation du marché, ce sont les jeunes, les ménages mobiles et la classe moyenne qui en font disproportionnellement les frais. Ils sont contraints de chercher à se loger ailleurs, au-delà de la ceinture verte qui entoure l'agglomération genevoise, participant ainsi à un mitage urbain que les citoyens genevois préfèrent reprocher aux Valaisans. L'urgence de réforme est patente. Avenir Suisse propose quatre axes principaux de réflexion:

- 01_ Abandonner le concept de «juste prix» des terrains et supprimer le contrôle des prix des terrains en zone de développement. Rétablissons la vérité des prix, la densification suivra.
- 02_ En contrepartie, il est légitime de taxer les plus-values immobilières et utiliser ces moyens pour subventionner les personnes qui en ont vraiment besoin ou financer les dépenses d'infrastructure des communes qui construisent.
- 03_ Supprimer la LDTR. Elle transforme le locataire en propriétaire sans droit d'investir dans son logement et provoque la dégradation de l'espace construit.
- 04_ Élever la ville.

Sans ces réformes, les fruits de la globalisation (dont Genève a tant profité) risquent de s'évaporer en rentes immobilières et dans les gaz d'échappements des pendulaires. Il est préoccupant que d'autres cantons (Vaud, Neuchâtel, mais aussi Zoug) commencent à copier en partie le mauvais exemple genevois. De plus en plus de personnes critiquent ouvertement la croissance économique. Or, s'il est vrai qu'une majorité de la population de l'agglomération genevoise a une pratique et des exigences tout à fait distinctes de celle d'une minorité globalisée toujours «en mouvement», il serait fatal de méconnaître que le bien-être des premiers dépend de l'effet de multiplicateur déclenché par ces derniers. Une stratégie visant à débloquer le marché du logement serait avantageuse pour tous. Car si le marché genevois est particulier, c'est surtout à cause de blocages fait maison.

Un problème fait maison

Pénurie du logement

La force d'attrait de la place économique et la libre circulation des personnes font que la population suisse est en constante croissance. Ce développement a aidé la Suisse à traverser la crise économique et lui a permis de maintenir un niveau de croissance pour lequel les pays UE en pleine crise de la dette

l'envient. Mais les inconvénients de la forte immigration (voir pages 10/11) sont de plus en plus évidents pour de nombreuses personnes qui veulent éviter que la Suisse se transforme en un pays de 10 millions d'habitants.

Le problème qui concerne le plus de personnes et qui donne lieu à des débats virulents est pourtant fait maison: la pénurie du logement dans les villes suisses. Dans son papier de discussion «Wanderrung, Wohnen und Wohlstand» («Migration, logement et bien-être»), Patrik Schellenbauer s'est penché sur la question zurichoise l'année dernière. L'étude peut être téléchargée sur le site Web.

Récemment, Marco Salvi a rouvert le dossier genevois et examiné un exemple flagrant de politique ratée: «Une pénurie fait maison» explique les raisons de la pénurie du logement à Genève et esquisse une stratégie pour y remédier. L'étude, publiée en français, ainsi que son résumé en allemand peuvent être téléchargés sur notre site Web.

www.avenir-suisse.ch/fr/20548/une-penurie-fait-maison/

L'État doit cesser de grignoter de nouveaux marchés

Les entreprises de la Confédération et des cantons étendent leur champ d'action à de nouveaux marchés privés. Cette stratégie, sensée sous l'angle entrepreneurial, est problématique du point de vue de la concurrence.

Urs Meister

De renoncer aux bénéfices revient à un subventionnement par le contribuable.

Les entreprises proches de l'État, de La Poste à Swisscom, Ruag, les banques cantonales ou les assurances incendie, élargissent sans cesse leur modèle d'affaires. Elles s'installent progressivement sur des segments souvent fort éloignés de leur mandat public initial. Les entreprises privées ne peuvent guère réagir et s'opposer à cette initiative étatique en empruntant les voies juridiques. Nous en voulons pour preuve une récente décision du Tribunal fédéral autorisant l'extension des affaires des assureurs incendie cantonaux à des contrats d'assurances complémentaires privées.

Plus de marché grâce à l'État?

De l'avis des juges, la liberté économique n'est pas violée par l'engagement d'institutions cantonales sur le marché libre. Les autorités ne craignent pas davantage une atteinte à la neutralité de la concurrence tant que les entreprises publiques disposent des mêmes conditions-cadres et ne profitent pas de «subventionnements croisés systématiques» entre leur activité monopolistique et leur engagement sur le marché concurrentiel. Le Tribunal fédéral va encore plus loin. Il estime que l'entrée d'acteurs étatiques sur les marchés privés pourrait stimuler la concurrence.

Une telle stimulation de la concurrence est possible en théorie. Premièrement, plus le nombre d'acteurs augmente et mieux se porte la concurrence. Deuxièmement, toujours en théorie, l'objectif de l'entreprise publique peut accroître l'intensité de la concurrence puisqu'elle ne cherche pas à maximiser son bénéfice. L'entreprise pu-

blique pourrait dès lors adopter une politique de prix plus agressive. Un troisième argument s'appuie sur les coûts de production éventuellement inférieurs de l'entreprise publique.

Le marché suisse de l'assurance ne manque guère d'acteurs privés, ce qui élimine d'emblée le premier argument. Le troisième point ne mérite pas non plus de s'y attarder. D'innombrables travaux de recherche empiriques montrent que les entreprises publiques ne sont pas systématiquement plus efficaces que les acteurs privés. Le deuxième élément nous paraît toutefois important. Il est pourtant particulièrement critique. Autant le renoncement à un bénéfice que l'indemnisation de possibles pertes constituent de facto des subventions octroyées par le propriétaire, en l'occurrence le contribuable.

Cacher un subventionnement croisé?

Dans son jugement, la question des subventions n'a pas échappé au Tribunal fédéral. Mais les juges maintiennent que la crainte de voir l'État couvrir des pertes ne représente pas un subventionnement croisé systématique. Les formes de subventions et de subventionnement croisé sont aussi variées que difficiles à démontrer en pratique, même lorsque la gestion de la comptabilité est transparente. Les ressources de l'entreprise, qu'ils s'agisse des employés, des systèmes de production, des immeubles ou des relations de clients, sont souvent mises en même temps à disposition de plusieurs services. Cela suppose une clé de répartition des coûts précise. Mais elle laisserait libre cours à de nombreuses interprétations. Il est évident que l'entreprise publique inscrirait la plupart de ses dépenses sur le compte du monopole ou de l'approvisionnement de base subventionné, mais le moins possible sur le secteur en situation de concurrence. Elle peut par exemple porter les

coûts marginaux ou supplémentaires à la charge des nouvelles activités.

Dans son jugement, le Tribunal fédéral évoque les vertus correctrices possibles de la loi sur les cartels. Elle ne mentionne pourtant nulle part la question des subventions. La Suisse manque donc d'arguments juridiques solides que les concurrents privés ou la Commission de la concurrence pourraient opposer à la concurrence de l'État. Il serait pourtant facile de créer de telles réglementations. L'interdiction de subventionnements croisés mériterait de figurer dans les lois propres aux différentes branches d'activités.

Interdire le subventionnement

La mesure la plus efficace devrait employer une formulation générale qui interdise les subventions causant des distorsions de concurrence. L'Union européenne connaît de telles réglementations dans le cadre de l'interdiction des subventions. L'intérêt, notamment des cantons, est logiquement resté modeste, car les conséquences d'une telle mesure seraient considérables. Pour réellement exclure des rabais injustifiés, les cantons devraient rendre publiques les prestations commandées jusqu'ici exclusivement à leurs propres entreprises pour l'approvisionnement de base et le service public.

L'ouverture du marché de l'approvisionnement de base s'accompagnerait d'un effet secondaire positif et réduirait davantage le risque de subventionnement croisé. Une troisième approche possible, dont les effets seraient significatifs, interdirait l'expansion d'entreprises appartenant à l'État à de nouveaux segments de marché. L'exemple vient du droit de la concurrence suédois, consacré explicitement aux entreprises publiques, et qui permet de limiter l'étendue de leurs activités. De telles réglementations seraient aussi possibles en Suisse, si bien sûr la volonté politique se manifestait.

Publication en ligne: 07/08/2012

Première publication: NZZ, 07/08/2012

2,20 CHF vs. 0,34 EUR

Ni marché, ni ordre dans l'agriculture: c'est le constat de Hans Rentsch, auteur de l'étude «Der befreite Bauer» (2006, «Liberté pour l'agriculture»), dans un article de la NZZ du 30 août 2012. Il le démontre à l'exemple du «régime des pommes de terre»: «Swisspatat, un des responsables de la protection de l'agriculture poursuit le but de garantir que la population suisse ne mange que des patates suisses.» Seuls 5% des patates consommées en Suisse proviennent de l'étranger – en raison des traités adoptés dans le cadre de l'OMC, la Suisse a l'obligation d'assurer un accès au marché minimal de 5% de la consommation intérieure moyenne sur la base des années de référence 1995 et 1996. Chez Aldi, le kilo de patates coûte 34 centimes d'euro, tandis que le prix pratiqué par les grands distributeurs suisses s'élève à 2,20 CHF. La protection de l'agriculture coûte cher: les paysans bloquent systématiquement les accords de libre échange.

41,4 ans

Plus l'âge moyen et la part de retraités d'une population sont élevés, moindre est sa croissance. Ce constat a été vérifié dans les préfectures au Japon, dont le PIB a baissé de plus de 15% au cours de la dernière décennie, et cela à une exception près. Les cantons suisses suivent le même schéma, à l'exception de Bâle-Ville qui affiche la plus forte croissance malgré sa proportion élevée de retraités (27%). En Allemagne, l'«Institut der deutschen Wirtschaft Köln» prévoit un ralentissement de la croissance par habitant à 1% et une diminution de la part de la population active de 65% à 57% d'ici 20 ans. En Allemagne toujours, l'âge moyen s'élève à 44,2 ans, tandis que l'âge moyen suisse est plus bas: 41,4 ans. En Suisse, ce sont les immigrés qui baissent la moyenne: les Suisses ont en moyenne 43 ans, tandis que les non-Suisses sont plus jeunes de presque 7 ans.

Une cure de jouvence pour la prévoyance vieillesse

Depuis l'introduction du régime obligatoire en 1985, la prévoyance vieillesse a sérieusement vieilli. Notre société a profondément évolué. Le système doit s'adapter aux mutations en cours pour rester stable et sûr.

Jérôme Cosandey et Alois Bischofberger

La société n'est pas figée. Ces dernières décennies, la vie en société a subi d'énormes bouleversements, sous d'innombrables aspects. Les institutions économiques et sociales doivent les intégrer sous peine de graves pertes de crédibilité et d'acceptation. C'est spécialement vrai pour la prévoyance vieillesse et le deuxième pilier.

L'individualisme s'est accru au sein de la société. En réponse aux changements dans la vie familiale et dans le monde des entreprises, les carrières ne sont plus un long fleuve tranquille. Elles ne peuvent plus être planifiées à long terme. La LPP est pourtant mal armée pour des trajectoires professionnelles atypiques, une pause pour raisons familiales ou un long séjour à l'étranger. De plus, l'équation «vieux, donc pauvre» n'est

plus actuelle. Souvent les jeunes avec familles supportent des charges financières plus lourdes et doivent en plus subvenir aux besoins des plus âgés.

La population vieillit. L'allongement de l'espérance de vie et l'affaiblissement de la natalité augmentent fortement la proportion de retraités par rapport aux actifs. C'est problématique pour l'AVS et son principe de répartition, mais aussi pour les caisses de pension: leurs paramètres, notamment le taux de conversion qui détermine le niveau des retraites, ne correspondent pas à la réalité démographique.

Le troisième cotisant faiblit. Le rendement obtenu sur les avoirs de vieillesse constitue un autre facteur clé du système de capitalisation, à côté de l'espérance de vie des assurés. Depuis l'introduc-

Comment la Suisse a changé depuis 1985

Le régime obligatoire n'a été introduit qu'il y a 27 ans. Et pourtant, la vie des Suisses a changé dans des dimensions jamais vues au préalable. Ces changements demandent une réflexion profonde sur le système des trois piliers.

Domaine	Aspects	Conséquences
Environnement social	<ul style="list-style-type: none"> _ famille _ travail _ vieux ≠ pauvre 	→ plus d'individualité, plus de mobilité
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> _ espérance de vie _ taux de naissances 	→ vieillissement de la société
Marché des capitaux	<ul style="list-style-type: none"> _ inflation/ désinflation _ crises financières et économiques 	→ rendements faibles, pression des coûts
Régulation	<ul style="list-style-type: none"> _ libre circulation de personnes _ propriété foncière _ réforme structurelle 	→ coûts de complexité
Politique	<ul style="list-style-type: none"> _ majorité absolue _ initiatives/ référendums 	→ polarisation, politique de veto

tion de la LPP, son apport a sensiblement baissé. D'une part les taux d'intérêt nominaux ont considérablement diminué depuis les années 1980. D'autre part la volatilité s'est nettement accrue sur les marchés financiers. Les instituts de prévoyance doivent intégrer ces modifications dans la définition de leurs prestations.

La prévoyance pêche par excès de complexité. La prévoyance professionnelle a été construite sur les bases déjà présentes au départ. Sa complexité remonte donc à ses origines. La densité accrue de la réglementation intervenue ces dernières décennies n'a rien arrangé. Les caisses de pension doivent faire appel à des experts, ce qui renchérit les coûts administratifs.

La politique devient de moins en moins prévisible. La polarisation du système politique et les alliances contre nature compliquent sérieusement l'adoption des réformes nécessaires. Pendant ce temps, le poids politique relatif des retraités s'accroît en parallèle à l'évolution démographique. Les personnes à la retraite ne voteront sûrement pas des baisses de rentes. L'acceptation des réformes sera donc encore plus laborieuse à l'avenir.

Le courage d'entreprendre des réformes disparaît. La politique peine à traiter les problèmes socio-politiques avec la résolution nécessaire. D'une part les solutions sont généralement impopulaires, d'autre part les conséquences de l'inaction des élus n'émergeront qu'après la fin de leur mandat. On oublie ainsi que le coût des retards dans le processus de réforme renchérit son prix. Plus grave encore, très souvent on nie le besoin même d'effectuer des réformes.

Une réforme du deuxième pilier tenant compte de ces évolutions doit tenir compte de trois principes: premièrement, il faut considérer les assurés comme des citoyens adultes et responsables. Deuxièmement, la prévoyance professionnelle doit éviter les redistributions entre générations et les financements étrangers au principe de capitalisation. Troisièmement, la réforme doit viser à l'efficacité.

Contre les blocages

Personne n'ose réformer le deuxième pilier – un moment idéal pour une étude.

Depuis la débâcle de la votation de mars 2010, les réformes du deuxième pilier sont bloquées: la facture arrivera tôt ou tard. Mais aujourd'hui les retraités vivent aux dépens des actifs et personne n'ose s'attaquer au problème. Avec leur étude «Verjüngungskur für die Altersvorsorge» («Cure de jeunesse pour la prévoyance

vieillesse», publiée en allemand), Jérôme Cosandey et Alois Bischofberger présentent leurs propositions de réformes du deuxième pilier. Le lecteur y découvrira entre autres des don-

nées nouvelles, cachées, méconnues ou souvent mal présentées. Les auteurs s'attaquent vigoureusement aux mythes bloquant les réformes et les réduisent à leur juste place, celle de mythes précisément. Ils appliquent les principes libéraux à la prévoyance professionnelle et les transposent en recommandations concrètes: les auteurs n'offrent pas un manuel de recettes. Il n'existe pas de solution miracle. Ils préfèrent suggérer cinq directions pour de possibles réformes. Celles-ci ne se limitent pas à un traitement des symptômes. Les auteurs détaillent l'art et la manière de procéder à des réformes fondamentales, telles que la détermination du taux de conversion par le conseil de fondation ou le libre choix de la caisse de pension par les salariés. L'étude, publiée auprès de NZZ Libro, est disponible dans les librairies et chez Avenir Suisse au prix de 38 francs.



[www.avenir-suisse.ch/21014/
verjüngungskur-fur-die-altersvorsorge/](http://www.avenir-suisse.ch/21014/verjüngungskur-fur-die-altersvorsorge/)

La Suisse à 8, 9, ou 10 millions

L'immigration ne faiblit pas. Le pays pourrait bientôt compter 10 millions d'habitants. Des mesures sont nécessaires pour que les effets secondaires ne menacent pas la libre circulation des personnes.

Daniel Müller-Jentsch

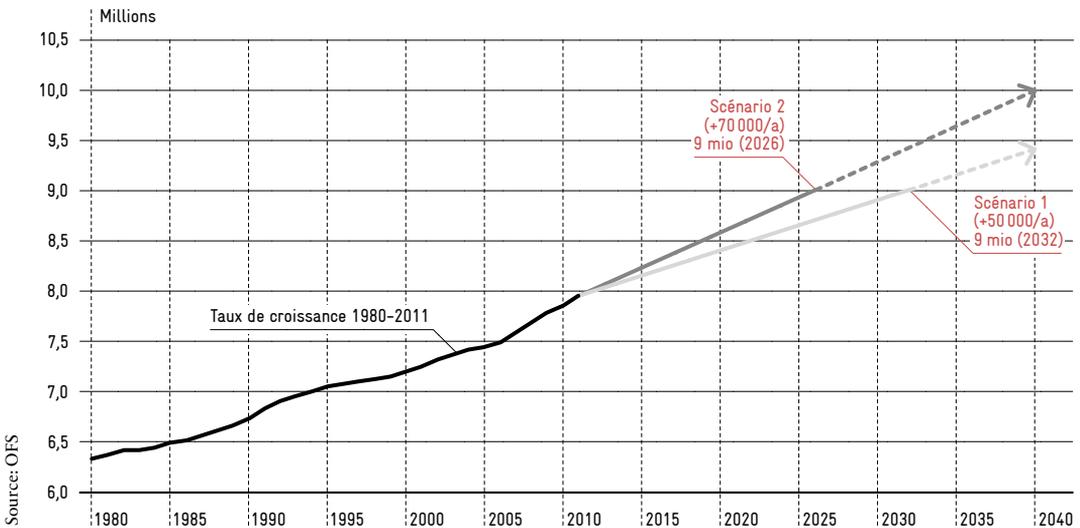
Après une augmentation de 800 000 depuis l'an 2000, la population suisse a franchi le seuil des 8 millions d'habitants durant l'été 2012. Si la tendance se poursuit, les 9 millions seront atteints en 2030 et les 10 millions en 2040. Ce dynamisme démographique traduit la formidable réussite économique du modèle suisse: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, il y a dix ans, la Suisse a accueilli massivement une main d'œuvre très qualifiée provenant essentiellement d'Allemagne et de France. Le moteur de cette immigration est à chercher sur le marché du travail; durant la décennie 2000–2010, le nombre de personnes actives s'est accru de 400 000 unités (soit de 10%). Cette aug-

mentation impressionnante a nourri le boom des années 2000. Elle a également permis à l'économie suisse, grâce à ses effets sur la santé des finances publiques et la demande interne, à bien traverser les années de crise.

Pendant les premières années de libre circulation des personnes, les avantages étaient clairement majoritaires. Progressivement les zones d'ombre se sont étendues: embouteillages, pénurie de logements, hausse des prix immobiliers, étalement urbain et peurs croissantes de l'étranger. La relation coûts/bénéfices de l'immigration s'est détériorée. La politique est mise au défi de minimiser ces effets secondaires par des réformes qui garantissent la confiance envers la libre circulation.

9 millions dans 14 ou dans 20 ans?

Depuis la crise des années 1970, la population suisse n'a cessé de croître. Avec une croissance de 50 000 personnes par année, elle franchira la marque des 9 millions en 2032, ou en 2026, si on part d'un plus annuel de 70 000 personnes.



Les actions à entreprendre

Des mesures d'accompagnement doivent être prises par les autorités politiques dans plusieurs domaines, à savoir:

- 01_ La vérité des coûts doit apparaître plus clairement dans la politique des transports. Elle freinerait l'excès de demande, issue des subventions, et financerait les investissements d'expansion. Une hausse des prix des transports publics, lesquels ne couvrent que la moitié des coûts, devrait être examinée ainsi que l'introduction d'un «mobility pricing» (voir article ci-contre).
- 02_ L'établissement des populations doit être accompagnée par de mesures efficaces dans le cadre d'une révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La loi, que certains cantons veulent combattre avec un référendum, déplacerait les zones de construction disponibles des régions périphériques vers les agglomérations. Les réserves de zones à construire surdimensionnées – elles suffisent pour 50 ans en Valais – seraient réduites. Les deux millions de nouveaux immigrants devraient ainsi s'établir dans les agglomérations bâloise, zurichoise, bernoise, lémanique et au Tessin.
- 03_ La pression à l'immigration doit être freinée dans la mesure du possible. Dans un État libéral, les options ne sont toutefois pas très nombreuses. Une approche possible consisterait à accélérer les procédures pour les réfugiés ou limiter le regroupement familial de pays tiers.
- 04_ La Suisse doit renoncer à une promotion active et financée par l'État de sa place économique. Ce type de marketing est inutile dans un système libéral et dans le contexte d'une immigration soutenue. Il en va de même des cadeaux fiscaux cantonaux à des entreprises étrangères sur la base de lois obsolètes comme la «Lex Bonny». Grâce à ses bonnes conditions-cadres, la Suisse est suffisamment attractive. Elle n'a nul besoin d'une promotion économique «boostée».

Publication en ligne: 19/07/2012

Que signifie le «mobility pricing»?

C'est un terme évoquant une lapalissade, à savoir: les consommateurs assument leurs coûts.

Le système de transports touche à ses limites. La cause première résulte d'une mobilité croissante. Par rapport à 1970, nous conduisons la voiture 1,5 fois plus loin aujourd'hui. Les distances parcourues avec le train se sont accrues de plus d'un quart au cours des cinq dernières années. Le nombre de pendulaires a doublé par rapport à 1970 pour représenter près de 60 % de la population. Nous sommes toujours plus en mouvement, mais nous n'en supportons pas entièrement les coûts de transport. Il faut mettre un terme à cette tendance. N'ayant pas conscience des coûts occasionnés, nous circulons toujours davantage. Ainsi, la politique suisse des transports se heurte à deux principes fondamentaux: la vérité des coûts et le principe de causalité. Le «mobility pricing» élimine précisément ces deux problèmes. Le sens du «mobility pricing» est limpide: celui qui consomme de la mobilité en supporte les coûts. Cela paraît évident. Pourtant, ce discours est perçu comme totalement exotique dans les transports, à un point tel qu'il faut recourir à un terme anglais. «Mobility pricing» signifie: l'utilisateur paie l'ensemble des coûts – ou du moins davantage que jusqu'ici. Et en fonction des cas, le coût dépend du moment et de l'endroit. Le système final n'est pas plus cher. Les consommateurs paieraient davantage et les contribuables moins. Dans notre pays, des propositions apparemment simples paraissent utopiques, par exemple dans le trafic routier un système de péages pour les tunnels les plus encombrés et, dans les transports publics, une différenciation des prix selon le trajet et l'heure. Les expériences conduites dans d'autres pays montrent que ces solutions sont bien moins compliquées qu'on ne le pense. **GS**

Texte de la contribution à la série radio «20 personnes, 20 idées» sur Radio DRS1 du 16 juillet 2012.

Préserver le taux plancher du franc!

La banque nationale doit mettre en œuvre d'énormes moyens pour empêcher que le franc ne se révalue. Toutefois, il n'existe pas d'autres solutions que l'arrimage à l'euro. Ainsi, pour les milieux politiques, mieux vaut se taire et ne pas en parler.

Alois Bischofberger et Rudolf Walsler

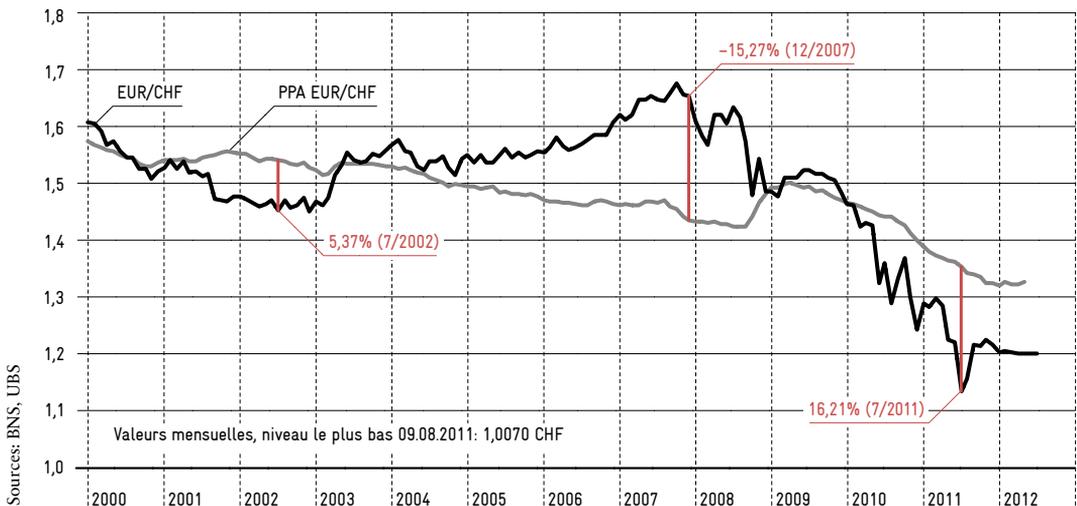
En septembre 2011, l'établissement par la Banque nationale suisse (BNS) d'un plancher pour le taux de change entre le franc et l'euro a été salué à l'unanimité. Or, ce consensus semble s'effriter. Soulignant les coûts durables engendrés, certains politiques, représentants économiques et universitaires plaident soit pour la suppression du taux plancher soit, au moins, pour une réévaluation graduelle du franc face à l'euro. On évoque notamment l'idée d'une parité glissante, par laquelle le cours du franc serait adapté par petites étapes. Il est aussi question de fixer une limite inférieure non pas vis-à-vis de l'euro, mais d'un panier de devises. Certes, il est vrai que, depuis le début de la hausse du franc, l'économie

exportatrice a montré de façon impressionnante sa robustesse. Toutefois, les initiatives arrivent à un moment particulièrement défavorable.

Tout d'abord, les tensions dans la zone euro suscitent de vives inquiétudes. Par conséquent, les placements sûrs sont de plus en plus prisés; les taux de rendement exceptionnellement bas des obligations d'État le prouvent. De plus, la volatilité des marchés financiers s'accroît, ce que reflètent les brusques fluctuations des cours sur les marchés des actions. Dans ce contexte de volatilité, il serait naïf de croire que les marchés financiers accueilleraient avec sérénité la suppression du taux plancher. Il est beaucoup plus probable que surviennent des vagues de spéculation qui propulseraient le

C'est rare que la valeur du franc soit «correcte»

En comparant leur parités de pouvoir d'achat, le taux du franc varie fortement par rapport à l'euro. Pendant la dernière décennie, le franc a souvent été sous-évalué, pour devenir, en été 2011, surévalué.



Rabais «senior»

cours du franc aux niveaux de l'été passé. Même une réévaluation par petites étapes ne tranquilliserait pas les acteurs du marché.

Ne nous laissons pas abuser par la croissance du PIB, inespérément positive, de 0,9 % enregistrée au deuxième trimestre de 2012. Elle était soutenue par la consommation, qui est en règle générale un indicateur retardé. À cela s'ajoute l'importante constitution de stocks, qui a certes influencé positivement la croissance à court terme mais qui n'aura pas d'effets durables. Les exportations n'ont pas contribué à la croissance, bien au contraire. Des indicateurs avancés signalent un infléchissement sensible de la demande extérieure, ce qui n'est pas surprenant au vu de la récession que traverse la zone euro.

Les subventions: un mal plus grand

De plus, il faut signaler un autre aspect, important d'un point de vue d'économie politique: si la BNS autorise une réévaluation du franc face à l'euro, des voix se feront inévitablement entendre dans les milieux politiques pour exiger un soutien à l'industrie exportatrice mise sous pression. Les subventions directes, l'exonération fiscale pour certaines branches et d'autres propositions semblables feront leur entrée en scène. La plupart du temps, les mesures introduites comme solutions transitoires s'avèrent être durables et génèrent des distorsions structurelles et des changements structurels retardés. Cela entraîne des pertes plus graves que les coûts engendrés par les interventions sur le marché des devises. Enfin, il y a lieu de souligner que la réflexion sur les stratégies relatives à la suppression du taux plancher et le moment opportun pour les lancer n'est pas interdite. Au contraire, elle est nécessaire. Cependant, si même la BRI, d'ordinaire modérée, se montre inquiète du degré d'instabilité, il vaudrait peut-être mieux se taire. Les déclarations hâtives dans le contexte actuel hautement volatile affaiblissent la position de la BNS, surtout lorsqu'elles proviennent de politiciens qui ont toujours des conseils à donner. On peut vite avoir l'impression que l'indépendance de la banque centrale est mise à mal.

Publication en ligne: 04/06/2012

Selon les résultats du dernier micro-recensement de la mobilité, la demande de transports est en hausse, surtout en ce qui concerne le transport ferroviaire. La croissance de la population constante conjuguée à une mobilité par habitant accrue confronte le réseau routier et ferroviaire à ses limites de capacité. Cependant, à y regarder de près, les goulots se limitent à quelques tronçons et aux heures de pointe. La plupart des gens circulent en train ou en bus pour se rendre au travail le matin et à la maison le soir, ainsi que pour des voyages de loisir pendant quelques heures chaudes le week-end.

Puisque la capacité des infrastructures s'oriente aux pointes de trafic, il y a deux possibilités pour gérer la problématique des heures de pointe. Soit, on investit des milliards dans l'accroissement de la capacité de la ligne, soit on essaie de dévier une partie du trafic sur les heures de faible circulation.

Dans les transports publics, une telle innovation serait facilement praticable. Les experts demandent depuis belle lurette un échelonnement des prix des billets. Il est temps d'appliquer ce principe judicieux à d'autres domaines, notamment à l'abonnement général (AG) des CFF. Les personnes dès 65 ans profitent d'un tarif spécial: l'«AG senior» en première classe est de 21% et celui en deuxième classe même de 24% moins cher. Ce rabais devrait être lié à des conditions d'utilisation des trains, afin que les retraités ne circulent pas pendant les heures de pointe – ce qui, vu leur grande flexibilité, ne serait pas un grand problème pour eux.

Cela dit, du moment que le favoritisme à l'égard des personnes âgées dans les transports est plus que discutable, il serait cohérent d'aller encore plus loin. Les CFF feraient bien de remplacer l'«AG senior» avec un AG pour les heures de faible circulation librement accessible à toute personne qui accepterait de ne pas utiliser les transports publics pendant certains horaires. Voici une mesure simple, mais efficace. *DMJ*

Qui dit mandater, dit déboursier

Les communes confient de plus en plus de tâches à des associations à but déterminé. Leurs services sont souvent trop chers, car peu soumis à un contrôle démocratique.

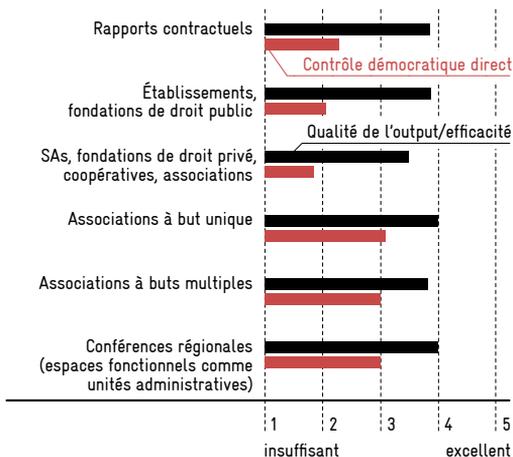
Lukas Rühli

Une part croissante des tâches communales est réalisée au sein de syndicats de communes ou d'autres instances de la collaboration intercommunale. Ainsi, 90 % des communes collaborent pour l'aide et les soins à domicile, 75 % pour l'éducation et les services du feu, et largement plus de 50 % pour la distribution d'eau et le traitement des eaux usées et des ordures. Jusqu'à présent, cette manière flexible d'offrir des services s'est avérée pertinente. Elle permet en tout cas d'exécuter des tâches qui sont trop «grandes» pour une seule commune, sans que celle-ci perde son indépendance juridique (comme ce serait le cas avec une fusion). Toutefois, il ne faudrait pas que certains inconvénients de la collaboration intercommunale soient occultés: selon une enquête réalisée par Avenir Suisse, les représentants can-

tonaux estiment que le contrôle démocratique exercé par la population sur la collaboration n'est pas très élevé (voir graphique). Leur évaluation de la qualité des services et de l'efficacité de la collaboration est par contre bien meilleure. Cependant, un grand écart peut séparer la qualité des services et l'efficacité. Plusieurs experts cantonaux ont souligné qu'on pouvait difficilement augmenter encore la qualité des services «externalisés», alors que l'efficacité pourrait être améliorée. Ainsi, des solutions de luxe seraient parfois proposées (et souvent présentées comme «à prendre ou à laisser»), qui n'entreraient guère en ligne de compte si elles étaient clairement basées sur l'examen des budgets communaux. Ce problème au sein des associations peut être particulièrement prononcé dans les assemblées de délégués dont les membres ne sont pas élus par le peuple. Ceux-ci sont principalement des spécialistes; ils considèrent donc les services fournis par leur syndicat de communes d'une importance supérieure à la moyenne et visent une qualité de service élevée, avec les frais qui en découlent.

Les experts sont sceptiques

Les experts cantonaux sont peu convaincus du contrôle démocratique de la collaboration intercantonale dans leurs cantons. Toutes sortes d'associations de communes obtiennent de meilleures évaluations que d'autres formes de collaboration.



Pour y remédier, deux solutions sont envisageables:

- 01_ Dans les syndicats qui s'occupent de tâches stratégiques, «l'organe législatif» ne devrait pas être constitué d'une assemblée de délégués, mais d'électeurs inscrits des communes membres, ou d'un parlement de syndicat qui serait élu par ceux-ci et qui les représenterait.
- 02_ Dans les syndicats qui s'occupent des tâches opérationnelles, l'assemblée de délégués devrait être composée des membres des exécutifs communaux ou même des présidents des communes. En effet, ces personnes ont, d'une part, un accès clair au budget communal et, d'autre part, une plus grande légitimité démocratique.

Publication en ligne: 07/05/2012

Choisir librement son école pour plus d'égalité

Pourquoi les sociaux-démocrates et les enseignants ne se mobilisent-ils pas pour que les parents puissent choisir librement l'école de leurs enfants?

Patrik Schellenbauer

Dans le débat sur le libre choix de l'école, ce n'est souvent pas la qualité et l'efficacité de l'enseignement qui sont mis en avant, mais le souci du mélange social et de l'égalité des chances. Dans ce domaine, les discussions versent dans le romantisme: la vieille école du village, telle qu'elle a pu être peinte par Albert Anker en 1896, semble être gravée dans la mémoire collective, de sorte qu'on ne veut percevoir la réalité moderne qu'à travers des lunettes déformantes. Pourtant, le quotidien de la majorité des Suisses est bien différent. Quatre cinquièmes d'entre eux n'habitent plus dans un paradis champêtre, mais dans des villes ou de vastes agglomérations. Pour eux, la ségrégation spatiale et les regroupements sociaux sont depuis longtemps une réalité. Il est nécessaire de payer un prix d'entrée pour déménager dans un quartier prisé, ou pour transférer son enfant dans une école publique d'une commune riche. Ce ticket est souvent inaccessible au consommateur moyen. C'est donc le revenu qui détermine aujourd'hui qui, en pratique, possède ou non le libre choix de l'école. Il est déconcertant de constater que ce sont précisément les cercles qui font de la ségrégation leur cheval de bataille qui ne voient rien de positif au libre choix de l'école.

Bénéficiaires: les ménages à faible revenu

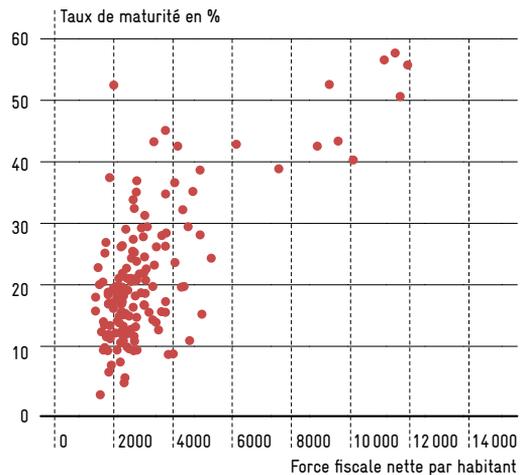
Mais la qualité de l'enseignement est-elle réellement meilleure dans les communes riches? Il suffit de regarder les statistiques pour les maturités dans le canton de Zurich. Alors que, dans certaines régions autour du lac, près de la moitié des écoliers fréquente un établissement du secondaire supérieur, le taux se situe parfois en dessous de 10 % dans la région agricole du Weinland. Les habitants du Weinland penchent probablement plus que les riverains pour les filières pratiques, comme les apprentissages. Toutefois, on peut

difficilement expliquer cet écart uniquement par des différences de goût en matière de formation. Différentes études pour la Suisse montrent que le soutien au libre choix de l'école diminue à mesure que le revenu croît. Autrement dit, la réforme profiterait aux ménages à faible revenu. Il est donc difficilement compréhensible que les sociaux-démocrates éclairés ne revendiquent pas une concurrence accrue entre les établissements d'enseignement obligatoire. Un autre acteur important est le corps enseignant qui défend vigoureusement les attributions rigides. Pris entre des parents révoltés et une bureaucratie envahissante, ils verraient tous leurs espoirs se dissiper s'ils devaient en plus être exposés au vent impitoyable de la concurrence.

Publication en ligne: 11/05/2012

Commune riche - commune intelligente?

Dans les communes plus pauvres dans le canton de Zurich, moins de 10 % des élèves passent au secondaire; dans les communes riches, c'est plus que la moitié.



Sources: Statistik Kanton Zürich, propres calculs

Le pire système à l'exception de tous les autres

Dans un entretien avec Peter Eisenhut, Gerhard Schwarz dit comprendre les gens qui s'insurgent contre les excès de l'économie de marché.

Mais il dénonce les profiteurs du système à l'origine de ces sentiments de révolte.

Gerhard Schwarz, interrogé par Peter Eisenhut

Crise financière, débat sur les «rémunérations abusives»: partagez-vous les critiques de l'économie de marché?

Je comprends la peur et l'indignation des gens. Nous traversons l'une des pires crises de l'histoire. Les montants en jeu dans le monde de la finance ont pris une dimension aussi absurde que grotesque et irrationnelle. Toutefois les réactions émotionnelles alimentées par ces critiques non seulement ne mènent

nulle part mais elles ne sont pas sans danger.

Je n'ai aucune compréhension à l'égard de ceux qui causent ces émotions, qu'ils soient politiciens, intellectuels ou journalistes. Beaucoup ne cherchent qu'à se profiler et tirer profit des événements, d'autant qu'ils ont toujours considéré d'un œil suspect

l'économie de marché et ses caractéristiques essentielles, la liberté, la responsabilité, la concurrence, la décision décentralisée. Ils instrumentalisent la crise, persuadés que le moment est enfin venu de surfer sur la vague de mécontentement pour réclamer plus d'interventions, imposer leurs vues paternalistes et une plus grande tutelle de l'État sur l'économie et l'individu. Je n'ai pas davantage de compréhension pour ceux qui ont toujours défendu l'économie de marché mais qui succombent au doute en ces temps difficiles et finissent par abandonner leurs convictions. La conception du monde change et la leur ne fait que suivre la mode.

Rien de plus aisé aujourd'hui pour les critiques de l'économie de marché de convaincre le public.

Quels arguments pouvez-vous leur opposer?

L'essentiel est de présenter une analyse approfondie des causes de la crise. Cette réflexion inclut nécessairement la politique d'argent bon marché des banques centrales, le subventionnement massif de l'accès à la propriété pour des gens incapables de le financer, de mauvaises (plutôt qu'insuffisantes) réglementations étatiques et l'échec de la surveillance étatique (y compris la piètre utilisation des règles existantes). L'analyse ne doit pas cacher des faits majeurs, par exemple qu'en Allemagne ce ne sont guère que des banques publiques qui ont été touchées par la crise, ou que la propriété publique et la représentation de l'État dans les conseils d'administration n'ont pas été une garantie contre les mauvaises décisions des instituts financiers. Ce travail objectif ne devrait pas omettre un autre fait. La crise de la dette souveraine remonte à une époque très antérieure à la crise financière et ne trouve ses racines que dans les errements de la politique. Ce n'est qu'à partir d'un travail sans concessions sur les causes que l'on pourra s'apesantir sur une autre réalité: l'économie de marché n'est effectivement pas un système paradisiaque qui exclurait toute faiblesse, flottement ou égarement. La question prioritaire consiste à savoir quel échec provoque les pires effets. Est-ce l'échec du marché ou celui de l'État? La plupart des critiques de l'économie de marché pensent que les décisions prises par le centre (donc l'État) seraient davantage morales, intelligentes, bonnes et justes que les décisions décentralisées prises par les entreprises, grandes ou petites, les ménages privés et les petites communautés. Aucune évidence empirique ne peut répondre de façon satisfaisante à cette question.

Je n'ai pas de compréhension pour ceux qui ont toujours défendu l'économie de marché, mais qui succombent au doute et abandonnent.

Même si tel était le cas, une mauvaise décision du centre (qui forcément ne manquerait pas de survenir) provoque obligatoirement des effets bien plus dévastateurs que l'erreur d'une seule entreprise, même de très grande dimension. Dans le premier cas, c'est l'économie de l'ensemble du pays (ou du monde) qui est touchée, dans le second, une seule entreprise. C'est également vrai des entreprises dites systémiques. Si elles commettent des erreurs, l'État doit les secourir et éviter les conséquences fatales de leur faillite. Mais si l'État commet des erreurs et provoque, selon les circonstances, la faillite de l'ensemble du secteur financier, plutôt que celle d'un seul institut, il n'existe alors plus aucun prêteur de dernier ressort.

L'économie de marché est perçue comme injuste. Le marché peut-il être «juste»?

Commençons par définir correctement la justice. Est-ce l'égalité des chances à la naissance? La justice réglementaire qui veut que chacun ait les mêmes règles du jeu à respecter? La justice de l'échange qui implique une équivalence entre prestation et contre-prestation? Ou est-ce la justice distributive que beaucoup traduisent par l'égalité des revenus et des fortunes? On s'aperçoit rapidement des contradictions et oppositions entre ces différentes notions de justice.

On découvre ensuite que chacune des notions de justice n'abrite pas, et ne peut pas abriter, une représentation unique de la justice. Quelles inégalités des chances au départ doivent être compensées, et lesquelles doivent être maintenues? Comment évaluer les prestations et contre-prestations? Quelle égalité ou inégalité des revenus et des fortunes est ressentie comme juste? Il est bien plus important de comprendre qu'un système dynamique, ouvert et libre implique obligatoirement la diversité.

Les distributions ne peuvent être à peu près constantes que dans les systèmes totalitaires et statiques. C'est pourquoi toute tentative de correction des différences de revenus et de fortunes, lesquelles résultent d'une combinaison de talent et de chance, mènent toujours à une perte de bien-être et d'innovation. Les seuls gains peuvent être obtenus par une telle politique se mesurent

en termes d'égalité accrue de la distribution, ce que la majorité associe à un surcroît de justice. Mais ce résultat contredit d'autres représentations de la justice. Sous l'angle de la justice, l'économie de marché est donc incomplète et le pire système économique à l'exception de tous les autres.

Quelles sont les principales forces et faiblesses du système économique suisse?

Le marché du travail relativement libéral. Les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, le prix politique de l'élargissement et de l'ouverture de ce marché, tendent à réduire cet avantage. Le rapport entre l'administration publique et les citoyens ou les entreprises est meilleur que la concurrence, à des années-lumière de la plupart des autres pays. L'administration est bien plus orientée sur le service et bien moins sur le rapport d'autorité que partout ailleurs. Cet aspect est directement lié à une autre force, la concurrence entre les cantons et communes.

La distribution relativement égalitaire des revenus primaires se range aussi au chapitre des atouts du pays. On limite les risques d'une lutte des classes et d'une forte redistribution. Au rang des faiblesses figure sans doute l'absence de concurrence dans certaines branches au niveau local, par exemple dans la construction. Elle conduit à de dangereux apparentements entre l'économie et la politique. Dans tous les segments liés de près ou de loin au «service public», et exclus du marché, le terme de concurrence est malheureusement tabou. L'étranger est plus courageux, ouvert sur l'avenir et orienté sur le marché. Enfin, dans les transports, publics et privés, la formation et la santé, les utilisateurs et consommateurs sont trop peu confrontés aux coûts réels des services auxquels ils font appel. Il en résulte un excès de consommation et une perte de bien-être.

Publication en ligne: 09/08/2012



Peter Eisenhut: Aktuelle Volkswirtschaftslehre
Édition 2012/2013,
Rüegger Verlag,
288 pages, 45 CHF

«Sans énergie, la vie est assez minable»

L'humanité a besoin de toujours plus d'énergie, constate Lino Guzzella, le nouveau recteur de l'EPF Zurich. En discussion avec Avenir Suisse, il donnait une estimation réaliste, donc critique, du potentiel des futures énergies renouvelables.

Markus Schär

«La plus grande installation solaire de Wetzi-
kon brise les frontières de l'imagination», selon un titre euphorique du «Tages Anzeiger». En trois ans et quatre mois, ce projet d'avenir a produit 100 000 kWh de courant. «Combien de temps faut-il à la centrale de Leibstadt pour y parvenir?» demandait récemment le professeur Lino Guzzella. La plupart des experts connaissent la réponse: cinq minutes.

«Le tournant énergétique est-il réaliste?», tel était le thème d'un débat avec Lino Guzzella, le nouveau recteur de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ). Son brillant exposé a pris la forme d'un appel au réalisme adressé aux scientifiques. L'orateur s'est révélé profondément sceptique à l'égard de la société à 2000 watts prêchée par plusieurs professeurs, y compris de l'ETHZ.

Rêves ensoleillés, calculs froids

Il ne faut pas «seulement» 240 000 installations photovoltaïques pour remplacer une centrale nucléaire, mais environ 1 500 000, parce qu'en réalité, elle produisent beaucoup moins d'énergie.

Centrale nucléaire Leibstadt

Rendement max.	1'200'000 kW
Énergie produite	8'800'000'000 kWh

$$\text{Facteur de charge} = \frac{8'800'000'000 \text{ kWh}}{1'200'000 \text{ kW} \times 8760 \text{ h}} = 0,83$$

Installation photovoltaïque sur le toit

Rendement max.	5 kW
Énergie produite	6000 kWh

$$\text{Facteur de charge} = \frac{6000 \text{ kWh}}{5 \text{ kW} \times 8760 \text{ h}} = 0,13$$

Il a rappelé que la Suisse avait vécu à ce niveau de consommation énergétique jusqu'en 1950. La société était essentiellement «agraire et peu émancipée». La technique, de la machine à laver à l'aspirateur, a libéré les femmes avant tout d'un travail pénible. Les Suisses ont aujourd'hui besoin du triple de courant. Cinq milliards d'hommes vivent encore à l'heure de cette société agraire, a constaté Lino Guzzella. «Ils veulent se hisser à notre niveau et ils en ont parfaitement le droit.» Car «sans énergie, la vie est assez minable».

La consommation électrique croît à un rythme annuel de 3% depuis soixante ans. Globalement, cette tendance devrait certainement se maintenir: «Je n'ai jamais vu une prévision de consommation d'énergie qui n'ait pas été dépassée par la réalité.» Mais est-ce que la production d'énergie peut couvrir ce besoin croissant sans risque ni pour l'homme ni pour l'environnement? 95% du courant helvétique, a montré Lino Guzzella, provient des énergies nucléaire et hydraulique, seulement 5% des énergies renouvelables – dont l'essentiel à partir des usines d'incinération des déchets. Sur un graphique, la contribution du solaire est à peine visible.

Les prochaines décennies n'apporteront pas de modification majeure à la situation, a-t-il montré dans son analyse des options possibles. La géothermie, «de loin intéressante mais de près risquée» nécessite des investissements extrêmement hasardeux. Personne ne peut les supporter. Le succès de forages allant jusqu'à cinq kilomètres de profondeur est très incertain. C'est pourtant un exercice indispensable pour atteindre la température nécessaire de 150 degrés. En Allemagne, l'énergie photovoltaïque est un gouffre financier qui a déjà enfoui 100 Mrd EUR – «Incroyable comme la fortune des contribuables peut se déplacer». De plus, les Allemands se battent main-

Le tournant qui pose problème

tenant avec le problème d'installations solaires qui produisent 75 à 80 % du courant durant l'été: «Sur le plan des besoins, c'est l'inverse qui prévaut, la demande de courant est faible l'été, mais forte l'hiver.» Le problème ne peut se résoudre avec le stockage. L'usine de stockage par pompage de Linth-Limmern ne peut actuellement remplacer la centrale de Gösgen que pendant 37 heures. «Pour couvrir le besoin saisonnier, il faudrait 100 installations similaires.» L'énergie éolienne pourrait «au moins être visible sur un graphique» avec une part de 2% de la production mondiale. Mais les problèmes liés à l'expansion de tels investissements et leur exploitation sont sous-estimés.

«Est-ce déjà la fin du tournant énergétique?», ont demandé le directeur Gerhard Schwarz et l'expert en énergie Urs Meister à l'orateur. «Fukushima est aussi une réalité», a expliqué Lino Guzzella. Personne ne peut l'éviter dans les discussions, même si la sécurité des centrales suisses est largement supérieure. Il a également ajouté qu'aux «États-Unis le gaz non-conventionnel représentait un dixième du prix du pétrole» et qu'il existait d'énormes gisements de charbon, «bon marché et favorablement distribué»: «Avec le charbon, nous avons encore pour 1000 ans d'énergie – tous ne parlent que de photovoltaïque, mais le monde brûle du charbon.» Jusqu'à ce qu'une nouvelle forme d'énergie apporte une contribution significative, il faudra au moins 50 ans; on ne peut rien y faire: «On ne le changera pas du jour au lendemain.»

Le recteur de l'ETHZ a plaidé pour un accroissement de l'effort de recherche et développement, mais aussi pour que «la société ait davantage conscience des bienfaits de la science et de la technique». En tant qu'expert, il apporte une contribution essentielle à la seule stratégie vraiment sensée, la réduction de moitié de la consommation d'énergie à l'aide de machines et appareils plus efficaces: «Je peux facilement vous proposer une voiture qui brûle 3,35 litres aux cent kilomètres au lieu des 6,7 litres de moyenne, mais elle roulera moins vite et accélérera plus lentement que les voitures actuelles. Il faudra bien renoncer à quelque chose.»

Publication en ligne: 30/08/2012

En mars 2011, le Conseil fédéral a décrété la «sortie du nucléaire» pour la Suisse. Depuis, l'on réfléchit à la manière dont la Suisse pourrait remplacer le courant issu du nucléaire. Urs Meister s'est penché sur le «tournant énergétique» dans la première édition d'«avenir spécial» parue en août. Les «principes d'une politique énergétique basée sur les mécanismes du marché» requièrent des prix libres qui incitent un juste niveau de consommation et d'investissement, ils mettent en avant les avantages du commerce international pour le marché de l'électricité, demandent d'internaliser les coûts externes et de suivre la stratégie de la diversification pour diminuer les risques. La question centrale: comment le tournant énergétique peut-il devenir réalité en Suisse? Le poster en supplément illustre la position de la Suisse dans le réseau européen. «avenir spécial» peut être téléchargé en ligne ou commandé sous forme papier auprès d'Avenir Suisse.

Dangers des «ismes»

Jamais l'apparition de nouveaux et la revivification d'anciens «ismes» n'ont mis tant en péril l'ordre libéral de notre société en crise. Ceci est le constat de Gerhard Schwarz avancé dans une rencontre de la «Mont Pelerin Society» à Prague. Les idéologies demandent de moins en moins un État fort qui s'occupe de la redistribution et qui joue un rôle éducateur, mais elles limitent de plus en plus la liberté en adoptant une attitude qui manque de transparence. D'un point de vue libéral, c'est la raison pour laquelle elles sont si dangereuses: leur forte normativité contraint l'individu et limite ses choix. De plus, elles reposent sur un «planificateur» utopique et bienveillant qui sait parfaitement ce qui est bon ou mauvais pour l'humanité, en méprisant ainsi le droit à l'irrationnel. La NZZ a publié des extraits du discours dans un article du 8 septembre 2012. Le discours intégral est disponible sur le site Web d'Avenir Suisse.

Publications



2^e édition

Responsables Gerhard Schwarz et Markus Schär, Avenir Suisse, Zurich collaborateurs Barbara Angerer, Alois Bischofberger, Xavier Comtesse, Jérôme Cosandey, Simon Hurst, Daniela Lepori, Michael Mandl, Urs Meister, Daniel Müller-Jentsch, Jörg Naumann, Verena Parzer Epp, Lukas Rühli, Marco Salvi, Patrik Schellenbauer, Ivo Scherrer, Annegret Sturm, Rudolf Walser, Dominique Zaugg, Luc Zobrist rédaction Giessereistrasse 5, 8005 Zurich tél. 044 445 90 00 e-mail redaktion@avenir-suisse.ch traduction Véronique Bohn, Emmanuel Garessus mise en page arnold.kircherburkhardt.ch tirage 1500 exemplaires impression Feldegg AG, www.feldegg.ch publication trois fois par an download Téléchargement et réimpression, aussi d'extraits, permis avec référence à la source («avenir actuel»); disponible sous forme de pdf sur www.avenir-suisse.ch.